

270, avenue Marc Jacquet
77000 MELUN
Tél : 01 81 74 17 17

SERVICE :

US, Unité sanitaire (Dispositif de Soins Somatiques-Dispositif de Soins Psychiatriques).

Localisation : Centre de détention de MELUN.

FICHE DE POSTE

Fonction :	Psychologue
Grade :	Psychologue

Position dans la structure :

Liaisons hiérarchiques :	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Directeur-Adjoint, DRH du GHSIF</i> - <i>Médecin psychiatre, Chef du Pôle de Psychiatrie du GHSIF.</i> - <i>Médecin Coordonnateur de l'Unité sanitaire.</i> 	Liaisons Fonctionnelles :	<p><u>Administration hospitalière :</u> Divers services hospitaliers du CH de Melun.</p> <p><u>Administration Pénitentiaire :</u> Divers services pénitentiaires. US des autres établissements pénitentiaires.</p> <p><u>Intervenants extérieurs</u> (sanitaire, social) : Différentes structures de soins en milieu ouvert, dans le cadre de la continuité des soins à l'extérieur.</p>
---------------------------------	--	----------------------------------	--

Présentation générale du service :

Unité sanitaire (DSS-DSP : Dispositif de Soins Somatiques + Dispositif de Soins Psychiatriques) rattachée au Groupe Hospitalier Sud Ile-de-France, située dans le centre de Détention de Melun : Établissement pénitentiaire pour peines en régime portes ouverts accueillant uniquement des hommes condamnés (300 personnes détenues).

Etablissement fléché pour la prise en charge des Auteurs d'Infractions à Caractère Sexuel : Dispositif sanitaire spécifique dans l'US (champ sanitaire) et Programmes de Prévention de la Récidive faits par le SPIP (champ judiciaire). Unité sanitaire située dans la détention, au premier étage d'une des ailes d'hébergement. Etablissement pénitentiaire situé sur la commune de Melun, en centre-ville.

Présentation globale de l'équipe du service :

Des Médecins, psychiatre, généralistes et spécialistes.

Un cadre de santé.

Des infirmières.

Un dentiste

Des psychologues.

2 Secrétaires.

Horaires de travail :

Volume horaire hebdomadaire d'un psychologue à temps plein, sur le régime des 38H20. 25 CA, 19 RTT, Une journée de temps FIR par semaine.

MISSIONS

Missions générales	<ul style="list-style-type: none">- Assurer le suivi psychologique des personnes détenues : suivis individuels à visée psychothérapique, groupes à médiation thérapeutiques, groupes de parole sur différentes thématiques (violence, addictions, violences sexuelles).- Assurer les missions du psychologue dans les situations d'urgence et de crise (entretiens non-programmés).- Engagement au strict respect du secret professionnel, notamment au regard des particularités liées au contexte pénitentiaire.
Missions permanentes	<ul style="list-style-type: none">- Assurer les évaluations psychologiques.- Assurer les prises en charge psychologiques, individuelles et de groupe, en articulation avec les autres soignants (prises en charge pluricatégorielles et pluridisciplinaires).- Assurer les prises en charge thérapeutiques en binôme, selon les indications (binôme psychologue/médecin, psychologue/psychologue).- Assurer les prises en charge spécifiques en lien avec le projet post-carcéral (préparation à la sortie), pour les personnes détenues AICS (Auteurs d'Infractions à Caractère Sexuel) et non AICS.- Participer aux synthèses de préparation à la sortie avec la personne détenue et les autres partenaires de la prise en charge (SPIP).- Participer aux réunions institutionnelles (réunions de synthèse, réunions cliniques, présentations de cas cliniques...) et aux réunions inter-institutionnelles (réunions de préparation à la sortie).- S'impliquer dans l'activité de formation : au sein de l'équipe (formation interne, information pour la compréhension basique des troubles psychologiques spécifiques à certaines populations rencontrées en milieu carcéral).- Consigner de façon régulière les observations psychologiques et l'évolution du projet de soins psychologique dans le dossier médical du patient.- Effectuer le relevé de l'activité.- S'inscrire dans le dispositif du DPC: temps FIR contractualisé lors de l'entretien annuel d'évaluation, en fonction des nécessités de service.
Missions spécifiques	<ul style="list-style-type: none">- Préparer la continuité des soins de la personne détenue à la sortie de prison, sortie définitive ou aménagement de peine, ou en cas de transfert (synthèses), en lien avec le projet global post-carcéral.

LES COMPETENCES REQUISES

Formation et/ou qualification	<i>Master II Professionnel en psychopathologie et psychologie clinique (psychologue clinicien) ou ancien DESS.</i>
Connaissances particulières	<p><i>Connaissances acquises ou à acquérir :</i></p> <p><i>Connaissance du milieu carcéral avec ses spécificités sécuritaires, organisationnelles, règlement intérieur du CD, Guide Méthodologique de 2012, Décret n° 2010-1711 du 30 décembre 2010 portant Code de Déontologie du Service Public Pénitentiaire.</i></p> <p><i>Connaissances en psycho-criminologie clinique et intérêt pour les modes de prise en charge psychologique et psychothérapique intégratives.</i></p> <p><i>Intérêt pour la compréhension des mécanismes psychiques impliqués dans la dimension de l'agir, sexuel ou non, des troubles de la personnalité et de l'altération du rapport à l'autre.</i></p>
Qualités professionnelles	<ul style="list-style-type: none">- <i>De bonnes capacités relationnelles et transdisciplinaires.</i>- <i>L'esprit d'équipe et le sens du travail en équipe pluri-catégorielle et pluridisciplinaire.</i>- <i>Le souci constant du respect du secret professionnel et la capacité de veiller à bien différencier champ sanitaire et champs judiciaire et pénitentiaire.</i>

LES PARTICULARITES DU POSTE

Accepter les contraintes liées aux exigences de fonctionnement et de sécurité du milieu pénitentiaire. Grande importance du travail en équipe, concernant la prise de décisions, les orientations thérapeutiques. Engagement au strict respect du secret professionnel.

Version du 27/02/2023.

Dr Racle, Médecin Coordonnateur de l'US.

Candidature (CV et LM) à faire parvenir à : pascale.racle@ghsif.fr